Licence professionnelle Assistant : technicien en santé au travail / Prévention en santé au travail - éducation à la santé

Parcours de la mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Parcours Prévention Education :
Infirmier·es de santé au travail exerçant dans les entreprises, les corps administratifs ou les services interentreprises de santé au travail.
Parcours Assistant Technicien :
Secrétaire-assistant·es de santé au travail.
La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures sont à déposer sur le site https://ecandidat.unistra.fr/ du 1er avril jusqu'au 30 septembre 2026.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette licence est une des rares formations diplômantes en santé au travail axée sur la pratique professionnelle et bénéficiant d'un suivi pédagogique individualisé.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

> Identifier les besoins en santé au travail d'une organisation pour contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
> Évaluer les risques professionnels et les pathologies associées dans le but de participer activement aux démarches de prévention.
> Décrire les principes du suivi sanitaire des salariés afin de situer son rôle dans la démarche de prévention en santé au travail.
> Réaliser les entretiens infirmiers en lien avec les expositions professionnelles dans le cadre du suivi individuel.
> Rechercher des indicateurs de santé pour alimenter la veille sanitaire sur les effets des expositions en milieu professionnel.
> Organiser les examens complémentaires nécessaires au suivi de santé, en conformité avec les compétences infirmières.
> Concevoir des actions de sensibilisation et d'éducation pour la santé adaptées au contexte de l'entreprise.
> Évaluer l'impact des actions de prévention mises en œuvre en milieu professionnel.
> Adopter une posture d'écoute et de soutien dans le cadre de la relation d'aide aux personnes en situation de travail.

PROGRAMME

Module 1 : Connaissances du monde du travail et de l'entreprise, organisation et missions des services de prévention et santé au travail, équipe pluridisciplinaire de santé au travail - du 18 au 22 janvier 2027.
Module 2 : Connaissances des risques professionnels et environnementaux, différentes modalités d'évaluation et prévention - du 15 au 19 février 2027.
Module 3 : Exercice infirmier dans le cadre des équipes pluridisciplinaires de santé au travail, rôle des différents acteurs et partenaires de la prévention des risques professionnels - du 15 au 19 mars 2027.
Module 4 : Promotion de la santé en milieu de travail, éthique, actions de veille sanitaire et épidémiologique, enquêtes, questionnaires et autres outils - du 12 au 16 avril 2027.
Module 5 : Communication orale et écrite en milieu de travail, recherches documentaires, anglais - du 10 au 14 mai 2027.
Module 6 : du 13 au 17 septembre 2027
Parcours 1 : Connaissances des pathologies professionnelles et prévention, relation d'aide et d'écoute.
Parcours 2 : Démarche d'étude de poste, notions de métrologie des expositions, accompagnement des employeurs et salariés dans les actions de prévention collectives.
Module 7 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés, entretiens infirmiers, traçabilité des expositions professionnelles - du 11 au 15 octobre 2027.
Module 8 : Prévention de la désinsertion professionnelle, gestion des populations (handicap, pathologies chroniques, maternité...) - du 15 au 19 novembre 2027.
Module 9 : Biostatistiques, bases de données, exploitation et présentation, anglais - du 21 au 25 juin 2027.
Module 10 : Soutenances de mémoires et symposium - du 06 au 10 décembre 2027.
Travail personnel avec projet tutoré et mémoire évalué à 100 heures.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique. Les participants seront amenés à faire un stage de trois mois pour mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle. Les candidats relevant de la formation continue et exerçant en santé au travail pourront bénéficier d'une dérogation sur la durée du stage, sur demande et après avis du directeur d'enseignement. Les supports de cours seront remis aux stagiaires. Des travaux d'application servent de contrôle continu. Les participants rédigeront un mémoire estimé à 100 heures de travail personnel.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Maria GONZALEZ, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : maria.gonzalez@chru-strasbourg.fr

COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE

Mme Brigitte DENU, Infirmière diplômée en Santé au travail, Service de Pathologie Professionnelle, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Courriel : denu@unistra.fr

DIPLÔME D'ETAT

Durée : 10 modules de 35 heures + stage pratique de 3 mois + travail personnel à prévoir

En 2027
Référence : SGG27-0441A
du 18 janvier 2027
au 10 décembre 2027

Tarif
6860 €

Lieu
Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions
Solène GILG
Tél : 03 68 85 49 14
s.gilg@unistra.fr

Nature et sanction de la formation
Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au ***RNCP (code 40331)*** *sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.*
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.